



## TARIFS PAUSE MERIDIENNE

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024**

**Votés par délibération du Conseil Municipal en date du 20 novembre 2023.**

Tranches quotients familiaux		Tarifs 2024 ENFANT / Repas	Forfait mensuel 2024 Encadrement et activités de la pause méridienne à l'école élémentaire **
A	≤ 800	1,00 € *	+ 1,00 €
B	De 801 à 1100	3,01 €	
C	De 1101 à 1400	3,35 €	
D	De 1401 à 1900	3,69 €	
E	≥ 1901	4,02 €	
<b>Tarifs 2024 ADULTE</b>			
Adulte hors mairie		7,03 €	
Adulte mairie		5,09 €	

\* Sans la subvention de l'Etat « Cantines à 1€ », le tarif A sera de 2,68€

\*\* Encadrement municipal et activités animées par les intervenants de l'Espace Camaïeux au tarif d'1€ / mois / enfant de l'école élémentaire (à partir d'un repas consommé dans le mois)

Ces tarifs municipaux sont révisés annuellement.

Les tranches tarifaires sont actualisées chaque année sur présentation d'un justificatif du quotient familial demandé aux familles au moment de l'inscription scolaire au printemps. Sans ce document, le tarif de la tranche E est automatiquement appliqué.

**Pour accéder au service de la pause méridienne aux écoles, l'inscription est obligatoire et à effectuer auprès du Service Enfance, Jeunesse, Affaires Scolaires de la Mairie :**

[enfance.jeunesse@st-xandre.fr](mailto:enfance.jeunesse@st-xandre.fr) – 05 46 37 27 01